



Joëlle PIRIH
Présidente de l'association

À Monsieur Laurent TOUVET
Préfet de la Moselle

Rosbruck, le 6 octobre 2023

Monsieur le Préfet,

Je viens vers vous concernant votre réponse du 27 août 2023 que vous avez transmise à M. Jean-Pierre KUCHEIDA, Président de l'association des communes minières de France, qui vous a interpellé concernant la problématique des propriétaires du lotissement impactés par les dégâts miniers à Rosbruck et de l'acharnement des avocats de l'AJE (*que nous payons au passage*) qui par des tours de passe-passe juridique voudraient faire croire que le problème des dégâts miniers s'est achevé par une solution satisfaisante pour les sinistrés ?

Faute de ne pas avoir été réparée en leur temps par l'exploitant minier, ces maisons en forte pente continuent à se délabrer pour devenir la parfaite définition de la passoire thermique que l'État souhaite aujourd'hui à grand fracas médiatique combattre.

On parle de familles abandonnées par l'État, qui se sont lourdement endetté pour pouvoir vivre dans leur maison située dans un havre de paix au milieu d'un paisible village campagnard.

Alors oui, nous avons été choqués par la teneur de votre résumé émanant vraisemblablement de vos collaborateurs en charge de cette rédaction qui, et sachez-le, est bien loin de correspondre à cette réalité qu'essaye de véhiculer l'AJE dans nos diverses procédures. Loin de vouloir rentrer dans une polémique, nous tenons sincèrement à ce que vous preniez connaissance de la réponse que nous avons adressée à ACOM France, qui vous permettra, et on l'espère, de juger par vous-même du bien-fondé de nos propos.

De rappeler aussi notre courrier (resté sans suite), datant du 17 mai 2021 à votre attention, où nous préconisons qu'avant de continuer à vous engager à grands frais dans de nouveaux travaux dans cette cuvette anthropique du Weihergraben, de mettre en œuvre une étude d'impact pour les maisons déjà fragilisées par leur pente, (du type CSTB faite pour Varangéville et pour la région ferrifère d'Auboué, Moutiers) qui vont se retrouver sur des terrains humides, qui vont perdre jusqu'à 40% de leur résistance au sol !

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous invitons cordialement à venir nous rendre visite afin que vous puissiez juger par vous-même de la détresse à vivre dans une maison en forte pente.

Me tenant à votre disposition pour tout échange, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations distinguées.

Joëlle PIRIH

En pièce jointe : Notre réponse à ACOM France

Copie : Monsieur le Sous-Préfet de Forbach
Monsieur le Maire de Rosbruck